

## CONSEIL MUNICIPAL du 10 FEVRIER 2021

Le dix février deux mil vingt et un à vingt heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie à huis clos sous la présidence de M. Roland COURTEILLE, maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Annie LEPRINCE, Julien MOTTIN, Christophe CLERGE, Corinne FERGANT, Evelyne SURVILLE, Julien COCHET, Céline BANCAUD, Roland COURTEILLE, Roland BOULANGER, Béatrice LEHODEY, Estelle GLOAGUEN et Stéphane GERMAIN.

Absents excusés : Madame Françoise LE CORRE et Monsieur Dominique FAÏON.

Absent : Monsieur Emmanuel POULAIN.

A été désignée secrétaire de séance : Madame Corinne FERGANT.

### à l'ordre du jour :

#### **02 - 2021 Etudes pour les travaux de l'école, de la cantine et de la mairie.**

Le 9 novembre 2020 à 10h30, une réunion pour la préparation du chantier de renouvellement de la chaufferie alimentant l'école et la mairie a eu lieu.

L'objectif est de résoudre les problèmes d'alimentation de la chaudière liés aux blocages sur la vis de transmission des copeaux de bois.

Deux options ont été examinées :

1. Le déménagement de la chaudière existante dans le garage le plus à gauche, la création d'un nouveau silo dans le garage du milieu et l'alimentation de la chaudière de manière directe entre ces deux locaux.
2. La commande d'une chaudière neuve qui serait installée de la même façon avec le silo dans le garage du milieu. Cette éventualité suppose que le montage financier soit examiné avec la Région et le Département pour obtenir des subventions.

Des contacts ont été pris avec le Département et la Préfecture pour le montage financier. Après réflexion et afin d'obtenir les aides financières, il apparaît qu'une opération d'ensemble est souhaitable. L'objectif initial est conservé, cependant au préalable il est nécessaire de réaliser un audit énergétique sur les bâtiments. Il faut maîtriser les dépenses énergétiques dans un premier temps. La dépense annuelle de chauffage est de 10 000 € environ. Cet audit permettra aussi de calculer précisément le dimensionnement de la future chaudière.

Un contact a été pris avec Saint Lô Agglo et l'entreprise Thermi Conseil représentée par Monsieur Jacky GAUCHET pour préparer le cahier des charges de travaux. Sur la base de cette première étude, ce cahier des charges sera rédigé par Florence LEROUXEL, architecte à Marigny avant le lancement de la procédure d'appel d'offres. Un chiffrage estimatif des travaux établi dans le même temps sera la base du montage financier. Les demandes de subvention suivront.

Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

#### **03 - 2021 Projet de halle pour le marché, méthode.**

M. Roland BOULANGER évoque le projet de la construction d'une halle sur la place de la mairie. Cet espace pourra être utilisé par les exposants du marché du jeudi, par l'école et les associations quiboises.

Il est précisé qu'un cahier des charges sera établi, que le projet fera l'objet d'un concours d'architectes et que la halle doit être en harmonie avec l'environnement du bourg.

Le projet est adopté à la majorité.

#### **04 - 2021 Projet de marché pour les routes après inventaire.**

M. le Maire rappelle qu'un inventaire de la voirie communale est réalisé avec comme maître d'œuvre le Département. Ce document permettra d'établir un programme d'entretien et de rénovation de la voirie pour la durée du mandat.

M. GERMAIN, en charge de ce dossier, informe qu'une commission voirie aura lieu le samedi 27 février 2021 pour présentation et travail sur le programme 2021.

Le projet est adopté à l'unanimité.

#### **Projet de budget 2021.**

Dans le cadre de la préparation du budget 2021, les décisions suivantes ont été adoptées par le conseil municipal :

#### **05 - 2021 Compte administratif 2020.**

Mme BANCAUD, Maire-adjoint, donne lecture du compte administratif et précise les résultats :

##### Exercice 2019 à la clôture.

- Investissement : 124 583.52 €
- Fonctionnement : 418 704.52 €

##### Exercice 2020.

- Investissement : - 54 814.25 €
- Fonctionnement : 41 190.09 €

##### Exercice 2020 à la clôture.

- Investissement : 69 769.27 €
- Fonctionnement : 459 894.61 €

Le conseil municipal après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives, ainsi que les pièces relatives au budget, après avoir entendu et approuvé, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2020, approuve le compte de gestion provisoire dressé, pour l'exercice 2020, par la Trésorerie de Saint-Lô, visé et certifié par l'ordonnateur et déclare que celui-ci n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil municipal, considérant que M. Roland COURTEILLE, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2020, les finances de la commune de Quibou, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées, procédant au règlement définitif du budget 2020, approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2020, définitivement closes.

#### **06 - 2021 Evolution du CCAS.**

M. le Maire expose que le Centre Communal d'Action Social dans toute commune de moins de 1 500 habitants est facultatif et son autonomie financière peut-être supprimée. Cette possibilité est issue de la loi NOTRe du 7 août 2015.

Vu l'article L.123-4 du code de l'action sociale et des familles.

Vu que la commune compte moins de 1500 habitants et remplit les conditions du code cité.

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de supprimer l'autonomie financière du CCAS au 31 décembre 2020 ;
- transformer le CCAS en commission ;
- de transférer le budget CCAS (résultat de clôture exercice 2020 : 2 769.01 €) dans celui de la commune.

### **07 - 2021 Lotissement : création d'un budget annexe.**

Après avoir approuvé le projet de lotissement (délibération n° 43 du 14 octobre 2020), l'assemblée, à l'unanimité, décide la création d'un budget annexe assujetti à la TVA « lotissement (nom inconnu à ce jour) » pour l'exercice 2021.

### **08 - 2021 Avance sur versement pour le Syndicat Scolaire.**

M. le Maire informe que le Président du Syndicat Scolaire demande aux trois communes du RPI s'il est possible de verser un acompte sur la contribution de 2021 pour avoir une avance de trésorerie et pouvoir payer les factures et salaires de ce début d'exercice.

M. le Maire propose de verser comme contribution pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 l'équivalent d'un trimestre de 2020 soit pour Quibou un montant de 22 500 €.

Ce montant sera réajusté lors du vote du budget du Syndicat Scolaire.

A l'unanimité, le conseil municipal accorde le versement d'une avance d'un montant de 22 500 €.

### **09 - 2021 Restes A Réaliser.**

M. le Maire précise que des Restes A Réaliser seront inscrits au budget 2021 :

#### Dépenses - Investissement

- Aménagement de trottoirs : 29 427.60 €
- Travaux école (ballon d'eau supplémentaire) : 1 200 €
- Honoraires Département (trottoir) : 1 500 €
- Inventaire de la voirie : 3 300 €

Total : 35 427.60 €

#### Recettes - Investissement

- Fondation du patrimoine : 3 028.20 €
- Saint-Lô Agglo : 5 000 €
- Etat : 6 000 €

Total : 14 028.20 €

Le conseil municipal adopte ces propositions.

### **10 - 2021 Dépenses 2021.**

M. le Maire présente les dépenses non inscrites au projet remis aux conseillers municipaux :

- Travaux d'aménagement au cimetière : 3 348.12 €
- Réfection mur square + angle église : 3 614.54 €
- Réseaux (Projet Lemasson + terrains du Closet) : 37 563 €
- Création site commune : 3 000 €
- Audit énergétique : 1 000 €
- Honoraires pour mairie - école (Lerouxel) : 1 920 €
- Honoraires pour le marché d'entretien de voirie (département) : 2 880 €

Ces dépenses figureront dans le projet 2021 qui sera proposé lors de la prochaine séance du 17 mars 2021.

### **11 - 2021 Point sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal.**

M. le Maire et Mme BANCAUD présentent un constat de la situation du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

- Démographie scolaire, des effectifs en baisse depuis plusieurs années :
  1. 2014 227 élèves
  2. 2018 201 élèves
  3. 2019 191 élèves
  4. 2020 172 élèves
  5. 2021 182 élèves
  6. 2022 173 élèves (après journée d'inscriptions)
- Quibou connaît une forte évasion en nombre d'élèves, vers Canisy (21), vers Marigny (7) et Saint Gilles (7).
- Dans le même temps, la charge salariale du syndicat augmente fortement : de 210 000 € en 2015 à 291 000 € en 2021 (prévisions)
- L'année 2020 s'est terminée avec un déficit de 46 685,31 €, financé grâce à l'excédent de fonctionnement. Le volume des recettes est également en baisse. L'effet covid est clair, mais aussi les absences de personnel non remboursées pèsent fortement sur le déficit.

Le conseil prend connaissance de ces informations et problèmes financiers.

### **12 - 2021 Etat d'avancement du projet LEMASSON.**

M. le Maire informe que M. LEMASSON est propriétaire de la parcelle sur laquelle sont prévues l'implantation d'une cidrerie et la création d'un verger.

Il rappelle que la création d'une filière cidricole est envisagée, à ce titre il propose de composer un groupe de travail.

Se sont proposés d'y participer Mesdames et Messieurs : Roland BOULANGER, Estelle GLOAGUEN, Béatrice LEHODEY, Julien MOTTIN et Annie LEPRINCE.

M. le Maire propose de contacter Messieurs Marc LECOUTEY, Michel PRESSE et Fernand GUENIER, ainsi que monsieur Loïc Scelles.

### **13 - 2021 Etat d'avancement du projet de lotissement.**

M. le Maire rappelle que par délibération n°43 du 14 octobre 2020, le conseil municipal l'autorisait à signer un compromis de vente au nom de la commune dans la perspective de créer un lotissement. Ce document est toujours en attente.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à poursuivre les démarches nécessaires au projet.

### **14 - 2021 Ordures ménagères.**

M. le Maire fait part de l'avancement du nouveau schéma de collecte et des réflexions nécessaires à avoir sur le ramassage des ordures ménagères. Il informe qu'un rendez-vous est prévu avec M. JAVALET qui est en charge de ce dossier au sein de Saint-Lô Agglo.

### **Questions diverses.**

#### **15 - 2021 Tarifs pour location de matériel.**

A l'unanimité, l'assemblée décide de louer les tables et chaises de la salle polyvalente lorsqu'une demande est faite par un habitant de la commune.

Le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants :

- 5 € la table par prêt
- 2 € la chaise par prêt
- caution de 200 €

La durée du prêt est fixée à 3 jours.

#### **16 - 2021 Campagne de vaccination.**

Mme GLOAGUEN rappelle que la campagne de vaccination devrait prochainement reprendre avec la possibilité de prise de rendez-vous.

Elle souligne que les habitants qui le souhaitent peuvent s'inscrire au point numérique disponible en mairie.

#### **17 - 2021 Lutte contre les nuisibles.**

Dans le cadre de la lutte contre les nuisibles, le conseil municipal envisage de faire appel à une société de dératisation. Il est précisé qu'une intervention au lieu-dit « La Cour Douchin » est nécessaire.

#### **18 - 2021 Bulletin.**

Mme GLOAGUEN présente la maquette du prochain bulletin municipal. Cette maquette est approuvée à l'unanimité moins une abstention.

Pour la conception et l'impression du documents, le conseil retient les devis suivants :

- conception : Bleu-Nacré 50610 Jullouville d'un montant de 1 015.44 € TTC
- impression : Off7 50000 Saint-Lô 450 exemplaires brochure de 28 pages pour 1 188 € TTC

#### **Point d'information mairie.**

M. le Maire informe qu'un accès internet est à la disposition des habitants de la commune afin d'effectuer des démarches administratives (renouvellement de carte d'identité ou de passeport, demande de carte grise, etc...)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h50.